

Le Comité encourage les autorités concernées à mettre sur pied des équipes de travailleurs spécialisés dans les domaines de l'écologie forestière et de la sylviculture, car il est reconnu que l'amélioration de l'aménagement des forêts est souvent freinée par la pénurie de travailleurs compétents et de fonds.<sup>(1)</sup> Des résultats encourageants ont tout de même été obtenus au cours des dix dernières années. En effet, le nombre de travailleurs oeuvrant dans le domaine sylvicole en Nouvelle-Écosse serait passé d'environ 100 à 1 200 au cours de la dernière décennie.<sup>(2)</sup> L'ère de "l'extraction" pure et simple de la matière ligneuse est désormais révolue. Les objectifs de gestion des terres forestières doivent tenir compte avant tout de la dynamique du fonctionnement des écosystèmes forestiers. Les pertes de fertilité du sol, la réduction du nombre d'essences, les répercussions néfastes sur la qualité des arbres et sur l'ensemble de la faune et de la flore, la destruction d'habitats précieux ou uniques et la détérioration de zones à valeur panoramique sont autant de phénomènes qu'il faut prévenir ou tout au moins limiter.

S'il est vrai que les coûts de la régénération et de l'aménagement des forêts sont très élevés, Michael A. Brown, de l'Atlantic Forestry Consultants, nous rappelle cependant qu'ils en valent la peine, en donnant la Suède comme modèle à suivre:

Prenons, par exemple, la Suède, un pays qui a tiré de grands avantages d'une considérable augmentation des dépenses effectuées pour la gestion de la forêt. La surface boisée en Suède est six fois plus grande que celle de la Nouvelle-Écosse et ce pays dépense ainsi 30 fois plus pour la sylviculture. Pour cette raison, la croissance de la forêt sur un acre de terrain en Suède est trois fois plus grande qu'en Nouvelle-Écosse. Nos terres sont toutefois meilleures que celles de la Suède.<sup>(3)</sup>

---

(1) G.F. Weetman, "Méthodes de foresterie et contraintes exercées sur les terres forestières canadiennes", Les terres du Canada: Stress et impacts, Environnement Canada, Wendy Simpson-Lewis et al., coordonnateurs, Ottawa, 1983, p. 319.

(2) Michael A. Brown, Atlantic Forestry Consultants, fascicule n° 56, le 1<sup>er</sup> novembre 1985, p. 115-116.

(3) Ibid., p. 116.